

ASSOCIATION SPORTIVE 2020/2021
INFORMATION aux responsables des licenciés

Bonjour,

Comme vous avez pu le constater, cette année scolaire fut compliquée pour permettre un suivi des activités proposées dans le cadre de l'association sportive.

Avec la fermeture des gymnases et le passage au self par classe, La FITNESS et le TENNIS de TABLE ont du s'arrêter aux vacances de la Toussaint sans reprise possible de toute l'année.

Le BADMINTON a pu reprendre en fin de 1^{er} trimestre puis au retour des vacances de Pâques.

La DANSE a repris plus tôt, avec une pratique en extérieur.

Même si l'ASSOCIATION SPORTIVE n'a pas pu fonctionner normalement cette année, elle doit faire face à des dépenses annuelles, telles que l'affiliation à l'UNSS, qui représente une grosse partie du budget.

De ce fait, nous avons pris la décision de :

- Ne pas encaisser les cotisations des licenciés du TENNIS de TABLE et de la FITNESS.
- De proposer un remboursement partiel à la hauteur de 5 euros pour les licenciés du BADMINTON
(coupon ci-dessous à remplir et à rendre aux professeurs d'EPS AVANT le 18 JUIN 2021 avec une enveloppe en votre nom qui sera remis en mains propres à votre enfant)

Nous espérons fortement pouvoir retrouver toutes les activités et ses adeptes à la rentrée prochaine...

Sportivement.
Mmes Martin & Stephan

M/Mme, responsable de l'élèveen classe de
licencié(e) de l'activité BADMINTON, demande le remboursement de 5 euros.